

# Les défenseurs des langues régionales manifestent pour faire modifier la Constitution

TV5 Monde – 01 juin 2024

[https://information.tv5monde.com/international/les-defenseurs-des-langues-regionales-manifestent-pour-faire-modifier-la-constitution?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTEAAR1Pcal2-yoICdtbQK\\_LWV1AhisGYy90enobS4HdEXHNfkXO5XDY264cViv\\_aem\\_AWdmVpLSMdp4zJDK4YoogVdlOO1vusQwOF\\_UFFAXzmFiU0gCtR0mtV1gaMX4XqQzl214uuUfMiNeaZZBiKnhA4H](https://information.tv5monde.com/international/les-defenseurs-des-langues-regionales-manifestent-pour-faire-modifier-la-constitution?fbclid=IwZXh0bgNhZW0CMTEAAR1Pcal2-yoICdtbQK_LWV1AhisGYy90enobS4HdEXHNfkXO5XDY264cViv_aem_AWdmVpLSMdp4zJDK4YoogVdlOO1vusQwOF_UFFAXzmFiU0gCtR0mtV1gaMX4XqQzl214uuUfMiNeaZZBiKnhA4H)



*Manifestation de défenseurs des langues régionales pour faire modifier la Constitution et assurer une "sécurité juridique des langues minorisées", le 1er juin 2024 à Bayonne AFP GAIZKA IROZ*

Des militants pour la défense des langues régionales se sont réunis dans différentes villes de France, samedi, avec une revendication commune : demander la modification de la Constitution pour assurer une "sécurité juridique des langues minorisées".

Au Pays basque, en Bretagne, en Corse, en Occitanie ou encore en Alsace, à l'appel du collectif Pour que Vivent nos langues, ils ont demandé une modification de l'article 2 de la Constitution qui stipule que "la langue de la République est le français". Selon eux, l'interprétation de cet article "bloque systématiquement toute avancée en faveur des langues régionales".

Depuis plusieurs années, les associations militent ainsi pour le droit de passer certaines épreuves du brevet et du baccalauréat dans la langue régionale dans laquelle certains élèves font leur scolarité.



*Manifestation de défenseurs des langues régionales pour faire modifier la Constitution et assurer une "sécurité juridique des langues minorisées", le 1er juin 2024 à Bayonne AFP GAIZKA IROZ*

Au Pays basque, où 800 personnes se sont mobilisées et où 20% de la population est bascophone selon une enquête de 2023, 15.000 élèves sont scolarisés en basque de la maternelle au lycée, dans l'enseignement immersif ou des filières bilingues publique et privée. Dans le primaire, cela concerne quasiment un enfant sur deux.

"On a besoin que toute la jeunesse d'une génération qui apprend le basque à l'école puisse ensuite l'utiliser au quotidien, pour donner toutes les chances à cette langue", affirme Maider Béhoteguy, présidente de l'Office public de la langue basque.

Renan Kerbiquet, porte-parole du collectif en Bretagne, où 2.000 personnes se sont réunies dans 12 villes, estime que les services de l'État "n'appliquent pas loi Molac", relative à la protection patrimoniale des langues régionales et à leur promotion, voire "la remettent en cause".

En Bretagne comme au Pays basque, l'affaire des prénoms avec un tilde refusés par l'état-civil, comme Fañch ou Iñaki, mobilise aussi.



*Manifestation de défenseurs des langues régionales pour faire modifier la Constitution et assurer une "sécurité juridique des langues minorisées", le 1er juin 2024 à Bayonne AFP GAIZKA IROZ*

"Pour revitaliser les langues territoriales, il faut d'abord faire sauter cet article 2, puis donner des moyens financiers. On essaie de travailler depuis un an avec les parlementaires pour souligner l'importance du moment, parce que c'est eux qui ont la clé", souligne Sébastien Castet, représentant d'Euskal Konfederazioa, association qui réunit les organismes œuvrant en faveur de la promotion de la langue basque.

Jean-Pierre Richard, président de l'association Collectif Prouvènço, pour la défense et la promotion de la langue et de la culture provençales, voit bien une volonté "régionale" de défendre les langues" mais n'est "pas sûr que ce soit suffisant, ça ne suit pas du côté de l'Education nationale".